

Une opportunité à saisir : des aides à l'apprentissage

À compter du 01 juillet 2020 et jusqu'au 28 février 2021 de nouvelles aides aux entreprises sont instaurées pour financer l'apprentissage.

Le coût pour l'entreprise est de 30€ à 40€ par mois la 1ère année (charges et aides déduites).

Le Lycée agricole de la Provence Verte peut vous accompagner dans la recherche d'un apprenti notamment via les formations qu'il propose.

Ci-dessous la liste des formations :

Diplôme	Nom	Options :
CAP 2 ans	Métiers de l'agriculture	Viticulture Horticulture, Arboriculture, Céréales Élevage : ruminants, équins, volailles, porcs, abeilles
CAP 2 ans	Crémier Fromager	Affinage des fromages, création de recettes Approvisionnement et stockage Commercialisation et mise en avant
CAP 2 ans	Service à la personne & Vente en espace rural	Auxiliaire de vie (enfants, personnes âgées) Accueil et personnel communal (cantine, entretien) Vente en espace rural
Certificat de Spécialisation 1 an	Tracteurs et machines agricoles	Conduire engins agricoles Installation matériel agricole Réparation agroéquipement, remplacement pièce
Certificat de Spécialisation 1 an	Transformation et Commercialisation de Produits fermiers	Production des produits (miel, lait, viande, légumes...) Technicien du contrôle laitier Transformation et commercialisation Responsable d'exploitation agricole
Certificat de Spécialisation 1 an	Tourisme Vert	Accueil et animation Restauration et hébergement Activités en pleine nature
2021 CS en 1 an	Technicien de Cave	Chef d'équipe, chef caviste Technicien vinificateur et de maintenance Conducteur de chaînes automatisées

Si vous êtes intéressés, vous pouvez directement contacter :

Nadya Chaffaut

Tel 06 45 56 61 23

Chargée de mission au Lycée agricole LEAP

Chemin de Prugnon - 83 470 Saint Maximin - 04 94 86 52 93

<https://www.lycee-provence-verte.fr/lunite-de-formation-par-apprentissage/>